



Plus diplômées, les femmes restent moins bien payées

- Le taux de chômage des femmes en France est désormais plus bas que celui des hommes, mais elles sont moins nombreuses à travailler
- Bien que plus qualifiées et aussi nombreuses à décrocher des emplois de cadre que leurs homologues, elles restent moins payées
- L'évolution est encourageante en Europe, même si les inégalités restent fortes, selon les chiffres publiés, lundi 1^{er} octobre, par Eurostat

CAHIER ÉCO – PAGE 3

Politique
L'immigration continue de diviser à gauche

PAGE 9

Financement
Deux proches de Marine Le Pen en correctionnelle

PAGE 9

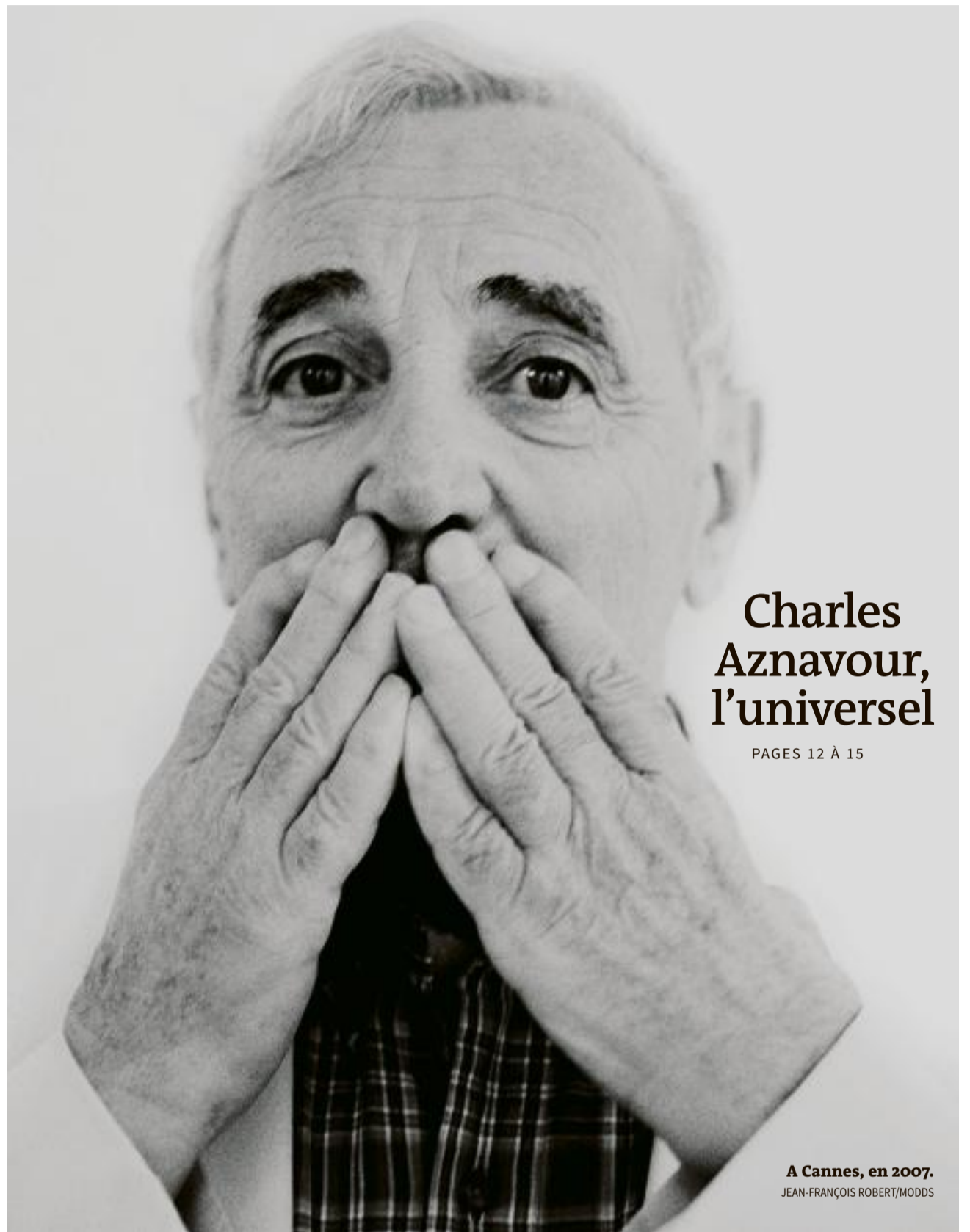
Brésil
Les femmes contre l'extrême droite

PAGE 2

Les maires des petites communes s'épuisent

Sept cent trente-sept maires ont démissionné depuis les élections municipales de 2014, soit autant que pendant la mandature précédente. Les élus partent pour plusieurs raisons, de la baisse des dotations à la concurrence des intercommunalités, et ont le sentiment d'être dépossédés de leurs prérogatives. Une vague de départs dont les préfets contestent pourtant l'ampleur

PAGE 8



Charles Aznavour, l'universel

PAGES 12 À 15

A Cannes, en 2007.
JEAN-FRANÇOIS ROBERT/MODDS



Culture
Basquiat-Schiele, la double expo

La Fondation Louis Vuitton expose à Paris, à partir du 3 octobre, Egon Schiele et Jean-Michel Basquiat, deux hommes qui avaient la révolte en commun

SUPPLÉMENT

M
ÉDITORIAL
L'ALENA EST MORT, VIVE L'ALENA !
PAGE 25

Terrorisme La justice saisie de moins de dossiers

LE NOMBRE DE SAISINES de la justice antiterroriste est redescendu en 2018 au niveau des années 2014-2015. Cette baisse s'explique par l'effondrement des tentatives de départ ou de retour de la zone irako-syrienne, et le parquet de

Paris, compétent pour tout le territoire, a désormais particulièrement investi la lutte contre le financement des attentats. Sur les 511 procédures judiciaires en cours, 137 sont liées à des investigations financières; Tracfin, le

service d'enquête du ministère de l'économie, a transmis 224 signalements en 2017, contre 33 l'année précédente. Malgré la baisse d'affaires judiciairisées, la menace reste élevée sur le territoire.

PAGE 6



LE REGARD DE PLANTU



Emploi : les inégalités hommes-femmes ont la vie dure

► Dans douze des vingt-huit pays de l'Union européenne (UE), le taux de chômage des femmes est désormais plus bas que celui des hommes

► Il s'est établi, en août, à 8,5 %, contre 9,3 % un an plus tôt dans l'UE. Ces chiffres encourageants ne doivent pas occulter les profondes inégalités qui persistent

► Les écarts de salaires, de taux d'emploi et de temps de travail restent élevés, alors que les femmes sont plus diplômées et qualifiées

PAGE 3

En Allemagne, les constructeurs paieront pour le retrait des diesels

Berlin a obtenu que les fabricants d'automobiles aident financièrement les Allemands à troquer leur vieux diesel contre un véhicule moderne



A Hambourg, le 16 mai, un panneau interdit l'entrée aux vieux diesel. FABIAN BIMMER/REUTERS

BREXIT AU ROYAUME-UNI, PATRONAT ET CONSERVATEURS EN DÉSACCORD

Les promesses de dérégulation et de baisse des impôts faites par les « brexiters » ne sont pas du goût des entreprises, qui veulent rester le plus proches possible de l'Union européenne

PAGE 4

TRANSPORTS AIR FRANCE-KLM RENOUVE LE DIALOGUE

Ben Smith, le nouveau directeur général de la compagnie, a rencontré l'intersyndicale. Il dispose d'un mois pour régler le conflit social

PAGE 5

PERTES & PROFITS | GENERAL ELECTRIC

LA FAILLITE DU MANAGEMENT

Il y a décidément quelque chose de pourri au royaume de General Electric. Tel Marcellus dans *Hamlet*, l'observateur un peu avisé pourrait arriver à ce constat désabusé après le débarquement surprise du tout récent patron de la plus célèbre société industrielle de la planète. Et cette pourriture ronge tous les étages de la vénérable maison de Boston. En septembre, des défauts de qualité ont été découverts sur les ailettes d'une turbine à gaz toute neuve en fonctionnement chez Exelon, un producteur d'électricité de la région de Chicago. Les pièces se sont mises à rouiller soudainement sur cet engin supposé signer le renouveau de GE dans le domaine énergétique. Mauvais présage.

Avec le départ de John Flannery, le PDG de l'entreprise, c'est tout le système GE qui semble rongé par la rouille. Durant des décennies, la firme a incarné l'excellence managériale au service de la puissance industrielle américaine. Au premier rang de laquelle la promotion de ses PDG. Depuis 129 ans, la société a mis un point d'honneur à choisir ses leaders dans ses rangs, et à leur donner le temps nécessaire pour développer leur vision stratégique.

Jack Welch est resté 20 ans à la tête de la société, devenant à son époque le patron le plus connu et le plus respecté au monde. Puis, en 2001, il a transmis le témoin à Jeffrey Immelt, soigneusement choisi par ses soins. Ce dernier, à son tour, a lancé le choix de son successeur dès 2011. Et au terme de six ans de sélection, il a arrêté son choix sur John Flannery, un vétéran, entré en 1987 dans l'entreprise.

Et voilà que tout dérape. Un an après sa nomination, John Flannery est éjecté par le conseil d'administration et remplacé par Larry Culp, dont le principal mérite est d'avoir spectaculairement redressé un petit concurrent de GE, le groupe Danaher. Un camouflet d'autant plus cinglant que Flannery n'a ménagé ni sa peine ni son audace en un an.

A contre-cycle

Il a carrément entamé le démantèlement du conglomérat en le concentrant sur les seules activités de l'électricité et de l'énergie quand, sous Welch, l'empire s'étendait des locomotives à la télévision, en passant par les plastiques et l'équipement de la cuisine. Avec, au centre, une gigantesque banque d'affaires supposée irriguer les divisions du groupe, et un management de fer, décliné en innombrables succès de librairie et copié partout : l'amélioration permanente, la rotation des talents, la recherche continue d'économies.

Il faut croire que le management ne fait pas tout. Si Flannery a échoué, c'est parce qu'il n'est pas parvenu à liquider assez vite, aux yeux d'un conseil d'administration de plus en plus impatient, les deux erreurs de ses prédécesseurs. L'erreur de Jack Welch dans la finance a failli couler l'entreprise en 2008 et va encore coûter 15 milliards de dollars (soit 13 milliards d'euros) sur 7 ans, tandis que le recentrage de Immelt sur l'industrie a été effectué à contre-cycle, à coup d'acquisitions malheureuses. Les erreurs de l'un ont été déculpées par celles de l'autre. Le royaume GE a vécu. Le temps est venu de la modestie. ■

PHILIPPE ESCANDE

TRANSFORMATIONS | CHRONIQUE PAR SERGE ABITEBOUL

«Allô, robot, bobo!»

Après plusieurs décennies d'expérimentations, les téléconsultations sont désormais remboursées par l'Assurance-maladie... Pourquoi a-t-il fallu tant de temps pour parvenir à une telle décision ?

En effet, l'usage de la vidéoconférence, déjà répandu dans nombre de professions, peut constituer un véritable progrès pour le malade, un gain de temps et une réelle simplification de sa vie. Pensez à la personne âgée qui se déplace avec difficulté, au paysan de la Creuse qui doit se rendre loin de son domicile pour consulter, à l'employé qui ne veut pas poser une demi-journée de congé, etc. Il n'est évidemment pas question de remplacer toutes les rencontres physiques avec un praticien, mais de s'y substituer parfois.

Cette technique offre de nombreux avantages : pouvoir réécouter les explications du médecin, lire le rapport écrit produit par le logiciel chargé de cette tâche à la place du médecin, le compléter par des explications trouvées sur des sources fiables du Web... Le numérique contribue à développer l'autonomie du malade.

Mais, au-delà de la communication électronique avec un personnel de santé, pointe une vraie révolution : le diagnostic réalisé par un logiciel. Il ne s'agit pas, bien sûr, de nous décharger sur des machines du soin des malades, ce qui nous conduirait à perdre une part essentielle de notre humanité, mais de faire mieux avec l'aide des machines.

Triage médical

Cette technique permet d'abord d'améliorer le triage médical : devez-vous aller aux urgences, prendre un rendez-vous avec un médecin généraliste ou un spécialiste, et si oui, lequel ? Pouvez-vous vous contenter d'un médicament en vente libre, ou peut-être juste vous reposer ? Les services médicaux d'urgence sont engorgés par des personnes qui n'ont rien à y faire ; le diagnostic tardif de patients trop éloignés de centres médicaux débouche sur de graves complications ; les malades n'y comprennent rien et sont souvent perdus. En assistant les médecins, les algorithmes apportent des solutions à ces problèmes bien connus.

Aujourd'hui, l'algorithme assiste le médecin. Quid de l'étape suivante ? L'algorithme le remplace ? On est (encore) dans la science-fiction. S'ils peuvent diagnostiquer un mélanome sur une image, les algorithmes sont pourtant encore loin de savoir gérer la détresse psychique d'une personne en fin de vie. Pourtant, ils peuvent déjà pallier l'absence de médecins dans certains contextes, comme dans certains pays d'Afrique où le corps médical a été décimé par la guerre et l'exode. Mais, sinon, il s'agit encore seulement d'assister les médecins.

L'idée qu'un logiciel établisse votre diagnostic vous effraie ? Il n'y a pourtant aucune magie dans cela : ce logiciel s'appuie sur les compétences d'un très grand nombre d'excellents médecins et a été testé par ceux-ci. Il est en permanence informé des dernières connaissances thérapeutiques et amélioré ; ses erreurs, s'il en fait, sont corrigées et mesurées... On n'en fait pas autant pour des médecins humains !

Si la santé n'a pas de prix, elle coûte quand même 11,5 % du PIB en France (selon l'OCDE, en 2017).

Or, non seulement l'informatique peut faire baisser ces coûts, mais, surtout, elle peut assister les professionnels de santé pour apporter des améliorations au système. Je comprends mieux leur réticence après avoir vu ma dentiste passer la moitié de la visite à taper avec difficulté des sigles sur son clavier, avant de se disputer avec son imprimante. Elle et ses collègues du milieu médical accepteraient l'informatique avec plus d'enthousiasme s'ils étaient formés à maîtriser cette technologie et si les logiciels étaient mieux adaptés à leurs besoins.

Avec une volonté politique forte et l'adhésion de tous, nous pouvons mettre l'informatique encore plus au service de la santé, mieux assister les professionnels de santé pour offrir une médecine moderne fiable et de qualité, apte à répondre aux attentes grandissantes de chacun, et ce, à un coût acceptable pour la collectivité. ■

Serge Abiteboul est chercheur en informatique à l'Inria et à l'ENS, membre du collège de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Le Monde présente
L'ALMANIAK PLANTU 2019

Chaque jour, un dessin de l'éditorialiste paru dans *Le Monde* pour illustrer un événement de l'actualité récente.

Retrouvez la collection complète des Almanaks sur www.editions365.com. En vente également en librairies et grandes surfaces.

NOUVEAUX DESSINS POUR 2019

OFFRE DE SOUSCRIPTION réservée aux lecteurs du Monde

Frais d'expédition (4,58 €) OFFERTS pour la France métropolitaine.

OUI, je désire recevoir en souscription **exemplaire(s)** de l'Almanak *Plantu* 2019 **directement à mon domicile**. J'économise les frais d'expédition (4,58 €) et je joins mon règlement de 12,99 € (par exemplaire), par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Almanak Plantu".

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse e-mail @

À découper et à renvoyer à : **Almanak Plantu - Le Monde**
80, boulevard Auguste-Blanqui - 75707 Paris Cedex 13

Offre valable pour la France métropolitaine uniquement, dans la limite des stocks disponibles. Expédition immédiate. Pour les lecteurs hors France métropolitaine, rendez-vous sur le site www.editions365.com.

Emploi : les inégalités hommes-femmes perdurent

En Europe, les écarts de salaires, de taux d'emploi et de temps de travail restent élevés entre les deux sexes

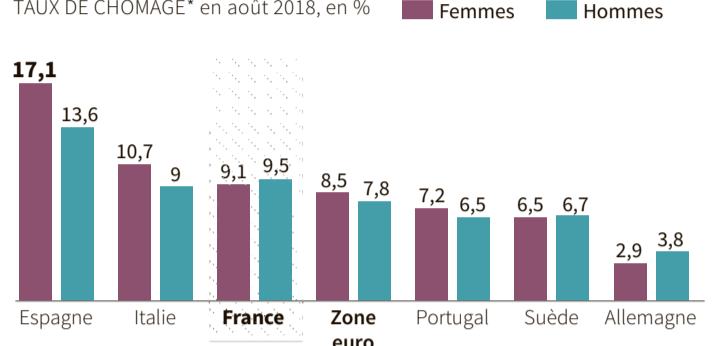
À première vue, le signal est encourageant. En août, le taux de chômage des femmes s'est établi à 8,5 %, contre 9,3 % un an plus tôt, selon les chiffres publiés, lundi 1^{er} octobre, par Eurostat. En moyenne, il est un peu supérieur à celui des hommes (7,8 %). Mais ce n'est pas vrai partout : dans douze des vingt-huit pays membres de l'Union européenne (UE), le taux de chômage féminin est désormais plus bas que celui des hommes. C'est notamment le cas en France (9,1 % contre 9,5 %), en Allemagne (2,9 % contre 3,8 %) et en Belgique (6,4 % contre 6,6 %).

Ce tableau tranche avec la tendance observée avant la crise : dans l'Hexagone, le chômage féminin était plus élevé depuis des décennies. Cela s'est inversé en 2013, comme chez beaucoup de nos voisins. « Il est néanmoins trop tôt pour savoir si cela va durer », remarque Margaret Maruani, sociologue au Centre national de la recherche scientifique. Car cette évolution tient beaucoup à la nature de la récession : nombre d'emplois ont été détruits dans l'industrie, secteur plutôt masculin, tandis que les créations de postes sont aujourd'hui fortes dans le tertiaire, où les femmes sont plus présentes.

Surtout, quel que soit son niveau, le taux de chômage n'apprend rien sur les femmes exclues ou sorties du marché du travail – et donc, non recensées parmi les demandeurs d'emploi. « Ce n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour appréhender les inégalités de genre liées au travail, complexes et multifactorielles », souligne Olivier Thévenon,

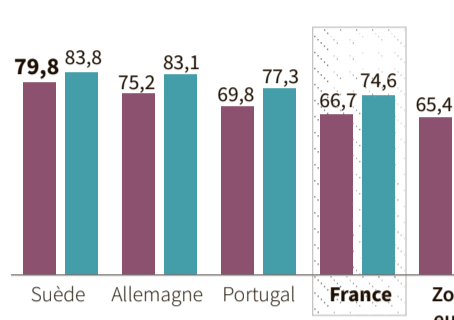
Les hommes sont mieux lotis sur le marché du travail

Le taux de chômage des femmes est plus faible en France et en Allemagne...
TAUX DE CHÔMAGE* en août 2018, en %



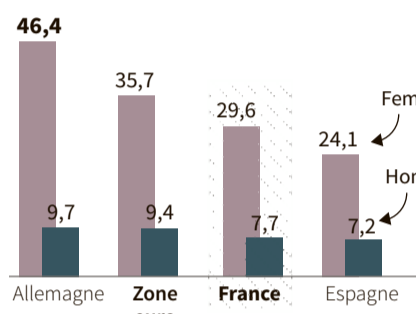
... mais leur taux d'emploi est partout plus bas

TAUX D'EMPLOI, en 2017, en %



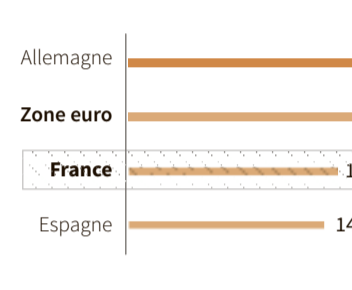
Elles sont le plus souvent à temps partiel...

EMPLOI À TEMPS PARTIEL, en % de l'emploi total, en 2017



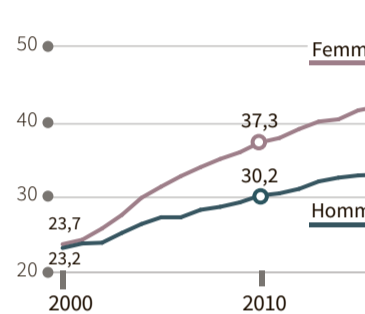
... Et elles sont moins bien payées...

ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE HOMMES ET FEMMES, en 2016, en % du salaire horaire brut des hommes



... Alors qu'elles sont plus diplômées

% DES 30-34 ANS DIPLÔMÉ(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ZONE EURO



membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Voilà pourquoi les experts préfèrent regarder d'abord le taux d'emploi, mesurant la part des personnes en poste parmi celles en âge de travailler. Dans la zone euro, celui des hommes est supérieur de 11,2 points à celui des femmes (76,6 % contre 65,4 %). Mais

cet écart, souvent plus élevé dans le sud de l'Europe, varie beaucoup d'un pays à l'autre : il est de 19,8 points en Italie et de 26,1 points à Malte, contre 7,9 points en France et en Allemagne. Sans surprise, les pays nordiques, en avance en matière d'égalité des genres, affichent des différences plus fines encore : 4 points seulement en Suède.

Se référer au seul taux d'emploi n'offre néanmoins pas un tableau complet. « Il n'a de sens que si on le compare dans le même temps au temps partiel, dont l'usage varie beaucoup selon les cultures », prévient Hélène Périvier, spécialiste du sujet à l'Observatoire français des conjonctures économiques. Les Néerlandaises et les Allemandes affichent ainsi un taux d'em-

ploi élevé (72,8 % et 75,2 %). Mais elles sont très fréquemment à temps partiel : c'est le cas de 77 % et 46,4 % d'entre elles, contre 35,7 % en zone euro. À l'inverse, les Italiennes et les Grecques en poste sont plus souvent à temps plein... Mais elles sont beaucoup moins présentes sur le marché du travail, avec un taux d'emploi de guère plus de 50 %.

Dans les pays industrialisés, les femmes ont aujourd'hui de meilleurs résultats scolaires et sont plus qualifiées

diplôme de l'enseignement supérieur, contre 33,6 % de leurs camarades de l'autre sexe. En France, elles sont désormais aussi nombreuses que les hommes à décrocher des emplois de cadres à la sortie de leur formation.

« Mais, en dépit de leurs meilleurs diplômes, elles sont toujours moins bien payées que les hommes, de 16 % environ en zone euro, tandis qu'elles consacrent sept heures de plus qu'eux par semaine aux tâches ménagères », souligne Jolanta Reingarde, de l'Institut européen pour l'égalité des genres, une agence publique européenne. Constatés dès l'embauche, les écarts de rémunération se creusent lors de la naissance du premier enfant.

Pour tenter de faire bouger les lignes, l'UE et l'OCDE multiplient les forums sur le sujet. Car il n'est pas seulement question d'égalité : augmenter le taux d'emploi des femmes est également essentiel pour assurer le financement de la protection sociale à long terme. « Selon nos estimations, le moindre emploi féminin coûte 370 milliards d'euros par an à l'Europe, soit près de 3 % du produit intérieur brut », détaille Massimiliano Mascherini, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound).

L'expérience des pays nordiques montre que les systèmes de garde de la petite enfance, comme nos crèches, sont fondamentaux pour permettre aux femmes de concilier carrière et maternité. Tout comme les mécanismes incitant – voire contraignant – les pères à vraiment prendre leur part de congés parentaux. « Il n'en faudra pas moins pour faire bouger les mentalités du côté des hommes et des entreprises, où se situent aujourd'hui les principaux freins », conclut M. Thévenon. À l'exemple du système islandais, où chacun des parents a droit à un congé de trois mois rémunéré à 80 % du salaire, puis à trois mois supplémentaires à se partager. Et où les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale sont soumises à des amendes... ■

MARIE CHARREL

En Allemagne, le pays du temps partiel

DANS L'ALLEMAGNE du quasi-plein-emploi (5,2 % de chômage), les femmes sont devenues des recrues très courtisées. Corollaire du développement spectaculaire de la population active, le taux d'activité des femmes, outre-Rhin, est le troisième le plus élevé de l'Union européenne (UE). En 2017, 18,4 millions de femmes âgées de 20 à 64 ans avaient un travail, soit 75,2 % de cette classe d'âge, contre 66,7 % en France. Seules la Suède (79,8 %) et la Lituanie (75,5 %) font mieux. En une décennie, le taux d'activité féminine a fortement progressé (66,7 % en 2007), même s'il reste inférieur à celui des hommes (83,1 %).

« La participation des femmes au marché du travail a considérablement augmenté, et s'est rapprochée de celle des hommes », explique Susanne Wanger, de l'IAB, le centre de recherche de l'agence allemande pour l'emploi. Mais cette participation accrue s'est principalement faite grâce au temps

partiel, qui concerne une femme sur deux. » Cela recouvre aussi bien les emplois réguliers à mi-temps que les minijobs, ces emplois précaires à 450 euros, non imposés, créés en 2005. Conséquence, le volume de travail féminin total n'a augmenté que de 4,5 % entre 1995 et 2014.

Faciliter le retour après une naissance

Les femmes allemandes interrompent généralement leur carrière à la naissance d'un enfant, puis ne le reprennent qu'à temps partiel une fois que ce dernier est entré en maternelle. Cet effet est moins marqué à l'Est, où le modèle de la mère travaillant à temps plein, encouragé à l'époque par le régime communiste, reste dominant. Les structures de gardes pour la petite enfance y sont très développées. Ces différences ont toutefois tendance à s'estomper, notamment sous l'effet d'un programme de développement des crèches

sous le premier gouvernement Merkel (2009-2013). Les mesures pour faciliter le retour des femmes au travail après la naissance d'un enfant ont par ailleurs été encouragées par le patronat ou par les syndicats. IG Metall a découvert récemment le potentiel des femmes au travail : c'est dans l'espoir de se féminiser que le grand syndicat de l'industrie a négocié, début février, le « droit » à la semaine de 28 heures.

Reste que les inégalités sont encore prégnantes : l'écart des salaires entre hommes et femmes est l'un des plus élevés de l'UE, à 21 %, contre 16 % en moyenne. Il est surtout marqué aux deux extrémités de l'échelle des salaires : dans les emplois peu qualifiés ainsi que dans les postes à responsabilités, où les femmes allemandes restent peu représentées, qu'elles aient ou non des enfants. ■

CÉCILE BOUTELET
(BERLIN, CORRESPONDANCE)

Financer la protection sociale

Dans tous les cas, une chose est sûre : plus elles ont d'enfants, moins les femmes travaillent, quel que soit leur pays. En France, le taux d'activité des mères en couple avec un enfant de moins de 3 ans était ainsi de 80 % en 2016, selon l'Insee. Mais il chute à 42 % pour les mères de trois enfants, dont un de moins de 3 ans, tandis que celui de leur époux, lui, ne varie guère.

Au regard de la situation qui prévalait après-guerre, les progrès sont néanmoins considérables. « La réussite scolaire et universitaire des filles s'est traduite, dès les années 1970, par la montée progressive du taux d'activité des femmes », rappelle M^{me} Maruani. Dans les pays industrialisés, elles obtiennent aujourd'hui de meilleurs résultats scolaires et sont plus qualifiées ; 43,1 % des Européennes de 30-34 ans ont ainsi un

Le budget italien suscite l'inquiétude des Européens

Les ministres des finances de la zone euro, réunis à Luxembourg, ont évité de jeter de l'huile sur le feu, en soutenant leur homologue italien

BRUXELLES - bureau européen

Réunis à Luxembourg, les ministres des finances de la zone euro devaient parler de l'avenir, en l'occurrence de celui du Mécanisme européen de stabilité (le fonds de secours aux Etats créé pendant la crise). Mais le budget italien pour 2019, « hors des clouds » de l'avis même du commissaire européen à l'économie, Pierre Moscovici, était dans toutes les têtes, lundi 1^{er} octobre.

En annonçant, jeudi 27 septembre, un déficit public à 2,4 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2019, 2020 et 2021, les deux partis de coalition au pouvoir à Rome – le Mouvement 5 étoiles (M5S, « antisystème ») et la Ligue (extrême droite) – ont lancé un

défi à Bruxelles. La Commission, alarmée par une dette publique italienne qui culmine à plus de 130 % du PIB, espérait un déficit contenu à 0,8 % dès 2019.

« La Commission prendra ses responsabilités pour sauvegarder les intérêts de tous les citoyens italiens et européens », a déclaré M. Moscovici. L'Italie est le seul pays qui prévoit un budget expansionniste pour l'an prochain. Est-ce vraiment en dépensant plus que l'on crée de la croissance ?

« Les détails manquent »

Avant de prendre position de manière définitive, Bruxelles attend que, comme les autres capitales, Rome lui envoie officiellement son budget 2019, au plus tard le 15 octobre. Mais, déjà, les experts

voient mal comment le gouvernement Conte pourra échapper, au minimum, à une demande de révision budgétaire de la part de l'institution.

« Nous devons éviter que l'Italie demande des traitements spéciaux qui, s'ils sont accordés à tous, signifient la fin de l'euro », a souligné Jean-Claude Juncker, le président de la Commission. Inquiets et irrités à la perspective d'une épreuve de force entre Bruxelles et l'Italie, troisième économie de la zone euro, les ministres des finances des autres Etats membres ont modéré leurs propos. « Les signaux ne sont pas très rassurants, mais les détails manquent et les négociations sont encore en cours à Rome », relevait ainsi le ministre néerlandais

Wopke Hoekstra, l'un des plus attachés au respect du pacte de stabilité et de croissance.

Pas question d'inquiéter davantage les marchés : les Grecs, les Portugais ou les Espagnols craignent de voir le coût de leur dette augmenter, les investisseurs ayant tendance à mettre « dans le même sac » tous les pays ayant

frôlé la faillite pendant la crise. Les ministres ont aussi tenu à soutenir leur homologue italien, Giovanni Tria. Ce dernier s'est une nouvelle fois voulu rassurant sur la dette transalpine, qui continuerait à baisser, expliquant que les négociations étaient encore « en cours » au sein de la coalition. Il s'est dit prêt à « discuter » avec la

Commission après la transmission du budget à Bruxelles.

Ainsi, le projet de budget de la zone euro cher au président français Emmanuel Macron paraît compromis. Bruno Le Maire a pourtant haussé le ton à Luxembourg, jugeant que les Européens devaient se « décider maintenant » sur la réforme de l'eurozone et l'instauration d'une taxe numérique, autre projet porté par Paris.

Toutefois, la volonté de l'Italie de laisser filer ses déficits conforte les préjugés des pays du Nord – Allemagne et Pays-Bas en tête – à l'égard de ces « pays du Club Med », critiqués à l'acmé de la crise pour leur supposée propension à dépenser sans compter et à faire peu de cas des règles communes. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Vers une TVA réduite sur les e-books

Les ministres européens des finances devaient approuver à l'unanimité, mardi 2 octobre, la baisse du taux de TVA sur les publications numériques (e-books, presse en ligne). Cette directive, proposée dès 2016 par la Commission, était bloquée depuis un an par la République tchèque, qui réclamait en échange des aménagements sur une autre réforme liée à la collecte de la TVA. La France appliquait déjà ce taux réduit sur les e-books, en infraction de la loi européenne, pour ne pas pénaliser ce secteur en devenant